

Trop perçu, reliquat aeeh tous pris

Par Lola76, le 02/09/2022 à 23:48

Bonjour, il y a deux moi la caf ma informé que j'avais un top perçu de la prime d'activité car lors de mes déclarations trimestrielles je n'aurai pas déclarer que la caf elle même me verser la pension alimentaire pour mes enfants. Normalement dans les déclarations trimestrielles nous ne devons pas déclarer ce que la caf nous touche.

Du coup , la caf m'a mis un plan de paiement part moi pour payer ce trop perçu qui et enlever directement sur mes prestations.

A ce jour , depuis le moi de mars 2022 . Je suis en attente du dossier MDPH de ma fille . le 2 septembre cela a été traitée, La caf a littéralement pris le reliquat pour recouvrir le trop perçu de plus de 2000€ sans m avoir informé pourtant un plan de remboursement avait était mis en place .

Cette argent qu'ont attend depuis 7 mois, c'est celle de ma petit fille pour c'est frais médicaux et pour pouvoir améliorer son quotidien.

La caf et elle dans c'est droit svp?

Merci beaucoup je suis désespérée

Par P.M., le 03/09/2022 à 09:13

Bonjour,

Il faudrait savoir si le plan de remboursement est écrit...

Si votre réclamation auprès des service de la CAF n'aboutit pas, vous pourriez en saisir le Médiateur de l'organisme et même vous rapprocher d'une association comme l'<u>ADAC</u> ou l' ADUCAF...

Par youris, le 03/09/2022 à 10:17

bonjour,

vous pouvez consulter ce lien sur ce sujet :
rembourser-une-somme-percue-tort-dette
salutations